



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 2960

Texte de la question

CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Bernard Roman, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Bernard Roman. Madame la ministre des affaires étrangères, quand on porte l'immense honneur d'être ministre de la république française et que l'on commet la faute, par vous-même reconnue, de voyager dans l'avion d'un milliardaire étranger, proche d'un régime qui n'est pas compatible avec les valeurs que nous défendons (*Protestations sur les bancs du groupe UMP*), on doit faire preuve d'humilité et de modestie et non de l'arrogance et de l'agressivité dont vous avez fait preuve ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. La France va mal. Mes collègues ont décrit avant moi l'ampleur du malaise et sa propagation. Mais vous rendez-vous compte, monsieur le Premier ministre - on peut en douter - , que les Français vont mal et sont inquiets ?

Ils souffrent du chômage. Les chiffres officiels sont inquiétants ; mais les chiffres réels sont accablants. La différence entre les deux va du simple au double. En effet, si l'on intègre les demandeurs d'emploi de toutes les catégories, les chômeurs dispensés de recherche d'emploi, nos compatriotes d'outre-mer, comptabilisés à part, et les personnes radiées de Pôle emploi, ce sont près de cinq millions de Français qui sont sans emploi. Avez-vous la moindre idée de l'angoisse de ces cinq millions de familles qui voient leurs indemnités réduites chaque année, et ont le RSA comme seul horizon ?

Mais les Français souffrent aussi lorsqu'ils sont salariés, surtout les salariés modestes, qui voient le coût de la vie s'élever inexorablement, les salaires stagner ou reculer, et leur pouvoir d'achat se rétrécir spectaculairement. Vous me direz que c'est la faute de la crise, des trente-cinq heures, et pourquoi pas du Front populaire !

M. Philippe Briand. C'est la faute des régions !

M. Bernard Roman. Non, c'est la faute de votre politique ! Allez-vous en changer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Vous êtes élu de la région de France où le taux de chômage est le plus élevé. Pour beaucoup, la situation n'y est pas facile, comme dans ma région, la Picardie, où le taux de chômage n'est guère meilleur.

Il y a donc deux manières de procéder. Soit l'on passe son temps à s'invectiver, soit l'on recherche activement des solutions. Vous avez parlé du RSA. Soit. Je vous fait une proposition : que les départements, sans verser un euro supplémentaire, prennent en charge une partie des contrats aidés au lieu de financer des allocations. Cela ne coûtera rien de plus mais cela créera de la valeur travail, seule valeur qui, à nos yeux, est porteuse d'avenir pour notre pays.

Notre taux de chômage est important ; il a augmenté de 33 % depuis le début de la crise : c'est vrai. Mais la moyenne européenne est à 43 %, et nous entendons mettre en oeuvre tous les outils dont nous disposons pour lutter contre le chômage.

La meilleure façon d'agir est de travailler en partenariat avec les acteurs de terrain. Si l'élection présidentielle est dans bien des esprits ici, elle n'est encore qu'un horizon lointain pour nos concitoyens. Faisons donc de 2011 une année utile pour faire reculer le chômage dans toutes les régions de France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Roman](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2960

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 février 2011